Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 16 (1908)

Heft: 9

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

frontières. — La rencontre des deux armées n'est au reste pas chose si imprévue et si rapide qu'on n'ait le temps d'envoyer quelques délégués à proximité de la contrée où ces armées cheminent.

« Quant au matériel, les premiers envois doivent surtout consister en vivres, vêtements suivant la saison, couvertures, médicaments, et peut-être instruments de chirurgie; les vivres surtout sont de toute nécessité (conserves de viandes et de légumes et même pain si possible, ou tout au moins farine que l'on fera cuire sur place), une localité voisine d'un champ de bataille en est nécessairement appauvrie, l'une ou l'autre des deux armées y a passé et n'y a pas laissé grand chose, il faut donc, le plus souvent, entièrement nourrir les blessés recueillis, et, si des médicaments et des appareils de pansement sont chose utile, on peut à la rigueur s'en passer quelques jours, tandis que des blessés ne peuvent se passer pendant vingt-quatre heures de nourriture. La literie (à l'exception des couvertures) peut se trouver dans la localité, il en est de même du linge et des objets de pansement. — Tout ceci bien entendu, pour les premiers jours seulement et jusqu'à ce que des convois supplémentaires aient pu arriver.

« Dans la contrée que nous avons parcourue, le drapeau neutralisé suffisait certainement à lui seul à amener l'expression de la gratitude chez les habitants de ces localités; mais nous devons dire qu'en voyant combien ces témoignages prenaient une forme affectueuse, lorsqu'à côté du drapeau blanc on reconnaissait notre drapeau fédéral, nous ne pouvons nous empêcher de répéter le mot par lequel celui qui a conduit tous nos convois à Metz terminait son premier rapport : « Il fait bon être Suisse! » —

Bibliographie

Professeur Ernest Röthlisberger: *La nouvelle Convention de Genève.*

Nul n'était mieux qualifié que le secrétaire général de la Conférence de Genève en 1906, qui a assisté à toutes les délibérations, dirigé la rédaction des procès-verbaux des séances et rédigé les actes de cette conférence, pour présenter, sur le contenu de ce pacte entre nations une étude systématique à laquelle la compétence de l'auteur dans les questions internationales vient donner sa pleine et entière valeur. M. le professeur Röthlisberger, qui a laissé à la Croix-Rouge suisse le soin de publier son travail, a poursuivi le double but de faire mieux connaître la nouvelle Convention de Genève et d'accroître l'intérêt pour l'œuvre de la Croix-Rouge. C'est également à la Société suisse qu'il a généreusement abandonné le produit de la vente de son ouvrage.

Dans une rapide introduction, il montre comment le droit de la guerre — ces notions contradictoires à première vue — a pris naissance, et s'est peu à peu codifié en des conventions internationales, dont la Convention de Genève de 1864 a été un des premiers et des plus nobles essais. Il rappelle ensuite les origines de la Convention de Genève, dans les premiers balbutiements d'accords intervenus entre armées belligérantes ou commandants de corps. Il montre les lacunes et les difficultés d'application pratique de cette première entente entre Etats, les tentatives faites pour l'améliorer en utilisant les lumières de la pratique et de l'expérience, et qui aboutirent à la Conférence diplomatique de 1906 à Genève. Puis il décrit la composition de l'assemblée réunie à Genève en juin 1906, pour procéder à la revision du pacte de 1864, l'esprit de bonne entente qui

animait les délégués, leur sincère désir d'arriver à des conclusions pratiques en sacrifiant sur l'autel de l'humanité tout ce que les exigences militaires n'interdisaient pas de stipuler.

Enfin la plus grande partie de son étude, cela va de soi, est consacrée à l'examen des prescriptions inscrites dans la nouvelle Convention. Chaque principe est examiné avec autant de soin que de compétence. C'est avec raison que, dans ses conclusions, jetant un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre de revision achevée, l'auteur qualifie le résultat obtenu de remarquable et fort satisfaisant.

Enfin par une heureuse évocation, l'auteur fait vivre en quelque sorte la Convention en montrant son fonctionnement à travers les différentes phases de la guerre depuis sa déclaration jusqu'à la cessation des hostilités, en passant par le jour de la bataille et les jours subséquents, consacrés au relèvement des morts, au pansement des blessés, à la restitution du matériel et du personnel sanitaires.

Cet ouvrage, qui est illustré de plusieurs planches rappelant les séances de la Conférence de Genève, se termine par la reproduction en français et en allemand du texte de la Convention du 6 juillet 1906, ainsi que celle de la Haye, du 18 octobre 1907, appliquant à la guerre maritime les principes de la Convention de Genève.

Tous les amis de la Croix-Rouge n'hésiteront pas à se faire à eux-mêmes, ainsi qu'à la Société centrale suisse, le plaisir d'acquérir cette très intéressante étude.

Reliure pour la « Croix-Rouge suisse 1908 »

L'administration du journal mettra en vente dès novembre 1908, des reliures en toile cartonnée grenat, au prix de fr. 0. 60.

Des cartes-commande seront jointes au numéro d'octobre.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Exercice combiné des samaritains de la Chaux-de-Fonds et de St-Imier. — Dimanche après-midi 16 août, a eu lieu, à la Cibourg, une réunion des sociétés de samaritains de la Chaux-de-Fonds et de Saint-Imier, combinée avec un exercice en campagne. Dix-huit personnes, avec des blessures plus ou moins graves, depuis celles présentant un danger de mort à d'autres plus légères, furent soignées et pansées par les membres masculins et féminins des deux sociétés de samaritains. Le matériel de transport consistait en une ambulance fabriquée au moyen de deux vélos, sur lesquels on avait placé un brancard en bois de manière à permettre à deux vélocemen de partir à toute vitesse avec une des victimes de l'accident; des brancards à bras, un char à échelles, sur lequel on avait fabriqué une espèce de matelas avec des cordes entrecroisées d'une échelle à l'autre, et du foin.

L'exercice a été inspecté par MM. les docteurs Miéville, de Saint-Imier, et Borel, de la Chaux-de-Fonds, qui se sont déclarés très satisfaits de la manière dont l'exercice a été combiné, du temps employé et des pansements, qui généralement ont été très bien exécutés.

Les membres des deux sociétés se sont ensuite réunis en une joyeuse agape, où la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Une fois de plus, les samaritains ont démontré combien peut être précieux leur concours lors d'un accident. Nous ne pouvons que les encourager et faire des vœux pour que leur œuvre trouve beaucoup d'imitateurs, qui viennent grossir leur phalange, car les curieux étaient nombreux, et tous ont suivi avec un vif intérêt le travail des dévoués samaritains.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve)